

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_018 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS ET IMT MINES ALBI POUR LE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'ENTREPRENEURIAT

L'an deux mille vingt et un, le neuf février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 9 février 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Michel TREBOSC

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Steve JACKSON, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Marie-Thérèse LACOMBE, Marie-Christine CABAL, Agnès BRU, monsieur Jacky MIQUEL

Membres excusés : Madame Sylvie FONTANILLES CRESPO et monsieur Thierry MALLÉ

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Patrick BLAY (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Fabienne MENARD (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Geneviève MARTY (pouvoir à Roland GILLES), Nicole HIBERT (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Alfred KROL (pouvoir à Thierry DUFOUR)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 9 FÉVRIER 2021

N° DEL2021_018 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS ET IMT MINES ALBI POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'ENTREPRENEURIAT

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Monsieur Roland GILLES, rapporteur,

Les activités de la direction du développement économique et de l'entrepreneuriat d'IMT Mines Albi sont centrées sur la création d'entreprises technologiques innovantes au sein de l'incubateur technologique, le développement de l'esprit d'entreprendre chez les étudiants et l'open innovation au service des mutations industrielles et sociétales.

De son côté, l'Agglomération a ancré sa stratégie de développement autour de l'économie de la connaissance. Le territoire du Grand Albigeois possède, par rapport à sa taille, une concentration exceptionnelle d'établissements d'enseignement supérieur, de laboratoires de recherche, de plateformes technologiques et d'incubateurs. Le dernier classement national consacre l'Albigeois comme la 2ème agglomération française de moins de 100 000 habitants pour son offre de formation supérieure et ses incubateurs (Palmarès l'Entreprise « les meilleures villes pour entreprendre en France en 2016 »).

L'enjeu est de convertir ce potentiel inégalé en activité économique, au bénéfice des entreprises existantes, et également de nouvelles entreprises qui seront positionnées sur les secteurs en devenir. Pour cela, l'Agglomération s'appuie sur des partenaires locaux, tels l'IMT Mines Albi, ou encore l'association Albi-InnoProd, pour développer et promouvoir l'innovation à une échelle locale, mais aussi extra-territoriale.

L'objectif du partenariat est de développer l'entrepreneuriat et la création de start-up sur le territoire albigeois. L'un des axes majeurs consiste à créer les conditions pour que les projets issus de l'incubateur d'IMT Mines Albi et de la couveuse Innoprod Start trouvent un prolongement dans les structures locales (pépinière, hôtel d'entreprises), lorsque cela est compatible avec leur développement futur.

Conclue chaque année, la convention de partenariat donnera lieu au versement à IMT Mines Albi d'une subvention de 5 000€ par année, pour la réalisation d'actions préalablement validées par l'Agglomération et entrant dans le cadre de ce partenariat.

Le projet de convention de partenariat pour l'année 2021 entre les deux structures est joint à la présente délibération. L'action retenue vise à développer un socle complet de compétences autour de la conception/fabrication additive chez des salariés et demandeurs d'emploi albigeois.

Ainsi, sur la base de ces éléments, je vous propose d'approuver la convention de partenariat annexée.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le projet de convention annexé,

VU l'avis favorable du Bureau en date du 17 novembre 2020,

CONSIDÉRANT l'intérêt, au titre de ses compétences Enseignement Supérieur et Recherche et Développement Economique et Innovation, à appuyer les démarches d'appui à l'innovation et à la création d'entreprises innovantes,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 5 000€ à IMT Mines Albi.

APPROUVE les termes de la convention ci-annexée.

DIT que les crédits afférents à la mise en œuvre de la convention sont prévus au budget 2021.

AUTORISE la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes y afférents.

Pour extrait conforme,
Fait le 9 février 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL